

La Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXIV

Québec, 13 janvier 1912

No 23

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 353. — Les Quarante-Heures de la semaine, 353. — La réforme du Breviaire romain, 354. — Notes diocésaines, 355. — Les Boy-Scouts, 356. — Chant liturgique, 357. — L'indulgence du 2 novembre, 362. — Ne dites pas..., 363. — Bibliographie, 365. — Les Rameaux et Pâques à Jérusalem, 368.

Calendrier

14	DIM.	b	II apr. l'Epiph. S. Nom de Jésus. <i>Kyr. 2 cl. II Vêp.</i> , mém. du suiv., du dim. et de S. Maure, abbé.
15	Lundi	b	S. Paul, 1er ermite, confesseur.
16	Mardi	tr	S. Marcel, I, pape et martyr.
17	Mercredi	b	S. Antoine, abbé.
18	Jeudi	b	Chaire de S. Pierre, à Rome, <i>dbl. maj.</i>
19	Vendredi	tr	S. Canut, roi et martyr.
20	Sam.	r	S. Fabien, pape, et S. Sébastien, martyrs.

Les Quarante-Heures de la semaine

14 janvier, Patronage Saint-Vincent de Paul, Québec. — 16, Saint-Etienne. — 17, Couvent de Notre-Dame, Saint-Sauveur de Québec. — 18, Couvent de Deschambault. — 20, Couvent de Saint-Laurent, I. O.

La réforme du Bréviaire romain

L'*Osservatore Romano* publie, à la suite de la Constitution apostolique *Divino afflatus* un article résumant et expliquant les rubriques annexées à la bulle pontificale. Dès aujourd'hui (dit la *Croix*, de Paris), nous extrayons quelques-uns des renseignements donnés par notre confrère romain.

Après avoir rappelé que la réforme n'est que la réalisation des vœux exprimés par l'épiscopat, et spécialement au Concile du Vatican, l'*Osservatore Romano* poursuit:

« On prescrit une nouvelle distribution du psautier pour rendre possible la récitation régulière de tous les psaumes, durant le cours d'une semaine. La distribution adoptée dans la Bulle pontificale a semblé la plus opportune, et si elle ne peut satisfaire pleinement les désirs de tous, la pratique montrera certainement qu'elle est très heureuse.

« On a dû, comme de droit, renoncer à la fixité de psaumes déterminés, qui, depuis des siècles, avaient leur place invariablement fixée dans certaines parties de l'office divin. Cependant, la nouvelle distribution, d'après laquelle même les psaumes des Petites Heures et des Complies varient pour chaque jour de la semaine, est, sans aucun doute, incomparablement plus avantageuse que l'ancienne. Inutile d'ajouter que le choix des nouveaux psaumes a été fait avec le plus grand soin, et qu'il a toujours été tenu compte du caractère spécial de chaque partie de l'office.

« Une difficulté fort grave était de concilier, comme il était nécessaire, la partie fériale et la partie festive dans les offices des saints, qui sont si nombreux. Le document pontifical reconnaît dans cette multiplication des offices des saints une des principales raisons de l'abolition du très ancien usage de réciter tout le psautier pendant une semaine. La méthode proposée paraît la seule pratiquement possible; il semble qu'elle ait été mise en avant sous Grégoire VII. Elle consiste en ce que déjà chaque heure de l'office ait deux parties distinctes: l'une pour la férie, l'autre pour la fête; la première comprenant antiennes et psaumes, et la seconde le reste. Quelque chose d'analogue s'observe encore, par exemple, aux Vêpres pendant l'octave de Noël et à toutes les fêtes de saints de rite

simple, à Matines et à Vêpres... On a cependant conservé à toutes les fêtes de Notre-Seigneur, de la Vierge, des Saints Anges, de saint Jean-Baptiste, des Apôtres, à tous les doubles, de 1^{re} et de 2^e classe, et à d'autres offices propres, leur caractère particulier.

« Il faut encore remarquer qu'on a obtenu une plus grande brièveté. La nouvelle réforme présente une réduction très notable pour tout l'office, et plus spécialement pour le dimanche. Il suffira de donner comme exemple le nombre des versets des psaumes de l'office dominical, autrefois et maintenant. Les anciennes Matines en avaient 280, les nouvelles n'en ont que 87, soit le tiers. L'ensemble de l'office dominical ordinaire, selon la réforme, est réduit de 266 versets. »

Suit une liste de réductions particulières, et quelques observations sur la règle nouvelle de translation des fêtes.

L'article est suivi de la note que voici :

Nous avons sous les yeux la nouvelle édition du *Psalterium Breviarum romani cum ordinario divini officii, jussu SS. D. N. Pii PP. X novo ordine per hebdomadam dispositum et editum*, publiée par la Typographie polyglotte vaticane. C'est un beau volume, de dimensions très commodes, sur papier très fin et en caractères très clairs et élégants. Nous avertissons qu'il va être mis en vente chez les imprimeurs de la Sacrée Congrégation des Rites.

Notes diocésaines

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Achévéque, ont été nommés :

M. l'abbé Zép. Marois, vicaire à Deschambault ;

M. l'abbé Cél. Fillion, vicaire à Saint-Pierre de Montmagny

A la fête de l'Épiphanie, Sa Grandeur Mgr l'Archevéque a officié pontificalement, le matin, à la Basilique.

S. G. Mgr l'Auxiliaire est revenu, lundi soir, d'un voyage à Ottawa, et se trouvait à bord de l'express Montréal-Québec lors de la terrible collision qui eut lieu à la gare de Saint-Vincent de Paul. Sa Grandeur, heureusement sorti indemne de la catastrophe, a pu assister, avec le clergé de la paroisse, les victimes survivantes de l'accident.

Les « Boys Scouts »

— o —

De la *Semaine religieuse de Cambrai* (21 oct. 1911) : (1)

Cosmopolitisme de la jeunesse bien suspect. — La *Correspondance de Rome*, numéro du 17 septembre, a appelé l'attention des catholiques sur ce point :

« Les organisations cosmopolites se multiplient rapidement, en commençant par celles de la jeunesse. Il va sans dire qu'elles se produisent et se développent *en dehors* du catholicisme, donc *contre* le catholicisme. »

Si quelqu'un pouvait douter de la légitimité de ce *donc*, nous prions le bon Dieu de l'illuminer.

Déjà, en 1905, au chapitre XLVII du *Problème de l'heure présente*, nous avons signalé cette tendance. Nous avons parlé de la *Société de culture morale*, de l'*Association des Cogitants*, dont le but est de fonder la « religion de l'avenir », et surtout des *Unions chrétiennes de jeunes gens* répandues dans toutes les parties du monde et qui déclarent conserver une complète neutralité vis-à-vis des différentes dénominations ecclésiastiques : christianisme, judaïsme, mahométisme, bouddhisme, etc.

Aujourd'hui la *Correspondance de Rome* nous parle des *Scout-Boys* (garçons en vedette), association qui jette un réseau gigantesque sur la jeunesse des deux mondes.

Le *scouting* compte déjà *trois millions* d'adeptes environ, dont 250 000 pour l'Angleterre et ses colonies. Depuis le mois de juin 1910, la Belgique possède 150 de ces Associations ; et voici que de grands personnages de la cour, du monde militaire et civil, viennent de se constituer en « Conseil général des *Boys-Scouts* de Belgique ».

Comme toujours, pour séduire, le *scout* se présente sous un aspect spécieux. Les jeunes gens qui en font partie doivent ne jamais forfaire à l'honneur, ne jamais mentir, obéir à leurs parents, à leurs chefs et à la loi du *scout*. Ils doivent faire au moins une bonne action par jour, venir en aide surtout aux femmes et aux enfants, remplir leurs devoirs en souriant et

(1) Nous reproduisons, à titre strictement documentaire, ces jugements portés par les catholiques d'Europe sur l'institution des *Boy-Scouts*, dont l'organisation est commencée aussi en Canada *S. R.*

en sifflant, quelque pénible qu'il soit. Ce code de morale sans sanction offert à l'âge où fermentent les passions peut paraître beau à première vue, il est trompeur parce qu'il est sans pensée ni but surnaturels.

De plus, il y a entre ces jeunes gens des grades, des guides, des insignes, des cris d'animaux, tout un code de signes secrets pour se distinguer et se reconnaître : toutes choses qui portent bien avec elles un relent qui vient des Loges.

En Angleterre, le serment de réception est ainsi formulé : « Sur mon honneur, je promets ceci : 1° Je respecterai Dieu et le roi ; 2° J'aiderai les autres de mon mieux et quoi qu'il m'en coûte ; 3° Je connais la loi du *scout* et lui obéirai. »

Le serment des Belges ne parle pas de Dieu.

« A côté d'avantages matériels appréciables, dit la *Correspondance de Rome*, et d'une certaine formation possible à l'énergie, le *scouting* offre l'inconvénient — voulu ou non — de préparer les jeunes gens, de les habituer aux simagrées rituelles des Loges et à l'obéissance aveugle à certains chefs connus des seuls initiés.

« De plus, le *scouting* suit pas à pas l'évolution de la franc-maçonnerie : spiritualiste et religieux au début et à présent encore en Angleterre ; ailleurs et plus tard antireligieux ; enfin, actuellement, dans tous les pays latins, franchement antireligieux : lentes et habiles évolutions qui ont trompé bien des naïfs. »

Chant liturgique

*Méthode courte et facile pour rendre notre plain-chant
conforme au rythme grégorien*

(Continué de la page 348.)

Avant de commencer l'explication détaillée de la méthode indiquée dans les deux premiers articles, je crois très utile de faire une longue citation, bien propre à encourager ceux qui veulent se livrer à l'étude du chant grégorien. Cette citation est extraite de l'ouvrage intitulé : *Le Chant de la Sainte Eglise*, par L. D. S., ouvrage très estimé par le vénérable Dom Pothier :

« La liturgie est l'ensemble des symboles, des chants et des actes au moyen desquels l'Eglise exprime et manifeste sa religion envers Dieu. (D. Guéranger.)

« La foi qui est au cœur de la Sainte Eglise est exprimée par elle dans les formules sacrées de sa prière, selon la maxime traditionnelle : *Lex credendi, lex orandi*.

« Or, dans une théorie de chant grégorien, il faut commencer, du moins dans une certaine mesure, par la théorie de la *parole chantée*. En effet, les formules sacrées sont employées dans la liturgie d'abord en elles-mêmes et indépendamment de tout vêtement mélodique : une bonne partie de l'Office divin étant le plus souvent récitée. Ensuite vient le chant le plus simple qui orne le texte et diffère si peu de la récitation qu'on l'appelle même *récitatif*. (Cicéron disait lui-même : « Le simple langage est déjà un chant ».) Enfin le chant proprement dit, jusque dans ses développements mélodiques les plus parfaits, relève encore de la récitation, en ce sens que les principes de son exécution ne sont qu'une sorte de développement ou d'application des principes d'une bonne lecture.

Si il est donc nécessaire avant même de *bien chanter* d'appréhender à *bien lire* le texte liturgique, il importe encore auparavant de se pénétrer profondément du sens des paroles que l'on doit chanter. Comme le dit Benoît XIV : *Curandum est ut verba quæ cantantur plane perfecteque intelligantur*. Il ne sera pas difficile d'en avoir l'intelligence, soit parce que ce texte est généralement d'une étendue restreinte, soit parce que le chant donne plus de latitude et de loisirs pour approfondir le sens des paroles, soit parce que les traductions en sont à la portée de tous.

« A la bonne intelligence des textes saints doivent être joints l'amour et l'estime : quelques considérations nous aideront à mieux nous en convaincre.

« D'abord le latin liturgique, dont l'Eglise fait usage, est en lui-même merveilleusement apte au grand rôle qui lui est assigné, malgré les préjugés et les obstacles qui courent dans le monde et qui viennent surtout d'une éducation profane. Il faut remettre les choses au point, et bien comprendre que le latin de la période d'Auguste n'est pas le type de perfection visé par l'idiome liturgique. Le Christ est venu restaurer tou-

tes choses ici-bas ; à un peuple nouveau il fallait une langue nouvelle, et pendant que le latin classique était alors au service de tant de peuples différents qui lui apportaient chacun quelque chose de dégénérescence, l'Eglise l'arrêta sur cette pente, non pas pour le ramener aux formes absolument classiques, mais pour le faire sien en l'épurant et le spiritualisant au contact même du Verbe de Dieu. Pour en faire l'instrument officiel de la prière et de la vérité, l'Eglise réunit et fixa en lui des éléments divers, et de cette fusion sortit la langue éternelle de la race universelle du Christ. Parmi ces éléments il y eut d'abord l'hébreu, tout pénétré du génie oriental de contemplation, de symbolisme ; l'Eglise lui emprunta non seulement des mots, mais surtout des images vives, des constructions hardies, des associations inattendues d'idées et de mots ; bien avant la Vulgate de saint Jérôme, l'ancienne version *italique* avait fait passer dans le néo-latin une bonne partie des trésors de l'hébreu. En second lieu, le grec avec son génie philosophique, ses expressions justes et fines, s'adaptant à toutes les nuances de la pensée humaine, entra aussi dans la langue chrétienne ; des mots grecs nombreux, simples ou composés, v. g. *convivere, commori, congaudere, cooperire, supercrescere, supersperare, Christus, Paraclitus*, etc., etc. Les mots qui renferme l'y, le th, l'œ (n. en déclinaison,) des constructions de mots surtout, tout cela vint élargir les cadres du latin. Celui-ci avait pour lui sa qualité officielle, la noblesse, la Force, la sobriété, mais il lui manquait la souplesse, la délicatesse et l'abondance. (Cicéron lui-même se plaignait de l'insuffisance philosophique de latin.) Or, ces entraves, l'Eglise sut les briser, et transformer en la christianisant la vieille langue des consuls et des empereurs ; elle lui donna une vie nouvelle. Tandis que les autres langues mortes ne se font plus entendre que comme un écho du tombeau, seule celle de Rome est véritablement ressuscitée, et semblable à Celui qu'elle célèbre depuis vingt siècles, *une fois ressuscitée elle ne mourra plus*. (Rom., VI, 9. (De Maistre.)

« Mais si le latin liturgique en sa forme extérieure est digne de toute estime comme de toute admiration, il y acquiert bien d'autres titres par les textes mêmes qu'il revêt. Ces paroles, en effet, que la liturgie met sur nos lèvres sont des paroles sain-

tes, soit qu'elles aient été empruntées à la Sainte Ecriture, soit qu'elles appartiennent à l'Eglise elle-même qui, étant l'Epouse-
 a les secrets de l'Epoux et sait ce qu'il faut dire pour toucher son cœur : *Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa* (Cant., 4. 9.)

« Ce sont ces textes augustes que le chant est appelé à développer, à amplifier ; car il n'est pas un simple accessoire destiné à relever la pompe extérieure des cérémonies ; son rôle important est de faire entrer dans l'estime même de la liturgie et de s'unir aux paroles saintes pour en achever l'expression. Les secrets divins, les mystères, les trésors de grâces dont l'Eglise est comblée, excitent en elle des sentiments de reconnaissance, d'admiration, d'amour, de joie triomphante, que ne peut suffisamment célébrer la simple parole ; ils font explosion en accents mélodieux ; et si la vraie dévotion produit ainsi le chant, le chant, à son tour, accroît la dévotion. D. Pothier, auquel ces pensées sont empruntées, disait (septembre 1905) dans un entretien familial, que le plain-chant est comme une méditation en deux parties distinctes : on énonce d'abord quelques paroles, le texte est le point de départ, c'est la méditation proprement dite ; bientôt l'âme sort d'elle-même et se laisse aller à l'expression plus ou moins étendue des sentiments produits par ce texte, c'est la contemplation, le chant de jubilation !

« En effet, le principal secret comme tout le mérite d'une parfaite exécution du plain-chant est là : savoir prier en chantant et chanter en priant. C'est pourquoi le caractère du rythme grégorien sera à la fois libre et nettement déterminé ; car la prière réclame cette liberté bien ordonnée, et cette ordonnance qui n'a rien de strict ni de contraint, cette spontanéité de l'âme soulevée par le sentiment qui a inspiré le compositeur, et dont, à son tour, le chant se pénètre.

« Dans la liturgie, on le voit, la parole et le chant découlent d'une même source, répondent au même besoin, tendent au même but : la louange divine. Les textes ont été choisis et disposés pour être chantés, les chants de leur côté sont faits pour les paroles, et l'histoire montre clairement comment une destinée semblable les a toujours unis entre eux.

« Or, dans les âges de foi, les fidèles prenaient une large part à la liturgie et au chant ; ils se nourrissaient de l'aliment

sacré que leur fournissait l'Eglise aux divers temps de l'année.

« Faudra-t-il qu'une pratique si sainte et si salutaire ne se retrouve pas de nos jours dans toute sa pureté et son intégrité; alors que, sur d'autres points de science et d'art, on s'efforce de remonter vers les anciennes traditions? N'y aura-t-il pas des âmes choisies auxquelles le Seigneur donnera de se distinguer dans la pratique comme dans l'amour de la liturgie tout entière? »

« Il y a en réalité de ces créatures privilégiées qui, par vocation, puisent non seulement à une source si sainte, mais y font de plus participer les autres âmes; celles-là, en reconnaissance de la faveur qui leur est faite, doivent avoir à cœur de ne rien négliger pour se rendre aptes au travail et pour exploiter de leur mieux cette mine féconde que la grâce leur ouvre.

« Les exhortations des saints Pères, d'un saint Augustin, d'un saint Bernard, d'un saint Thomas d'Aquin, du pape Léon XXII, du Concile de Trente, du pape Benoît XIV, celles plus récentes de S. S. Pie X, nous ont fait assez entendre et la dignité du chant sacré et quelle mission il remplit par rapport au texte. »

Ainsi, on ne saurait apporter trop de soin à l'étude du texte comme du chant liturgique. Un certain nombre des règles qui vont être exposées *dans le cours de mes articles* (outre celles qui nous viennent des maîtres de l'éloquence et de l'art) sont tirées des saints Pères. Parmi eux, « plusieurs ont appris des anges la manière de chanter, et d'autres du Saint-Esprit lui-même parlant à leur cœur dans la contemplation. En nous efforçant de les mettre en pratique avec le même zèle, nous participerons dans l'intime de notre âme aux douceurs ineffables qu'ils ont éprouvées, chantant à Dieu, nous aussi, dans nos cœurs, d'une voix animée par l'esprit et l'intelligence. » (Institut. Patrum.)

Je demande aux chers lecteurs de relire plusieurs fois et de méditer cette citation si pieuse et si éclairée d'un auteur qui, dans son humilité, cache son nom: impossible de n'y pas puiser un grand courage pour l'étude du chant grégorien, et de n'y pas enflammer son cœur d'amour pour le culte liturgique et surtout pour son chant inspiré par les anges et le Saint-Esprit même.

Et si les simples fidèles mêmes peuvent tirer grand profit de ce chant céleste en s'y livrant ou en l'entendant, que sera-ce donc pour le prêtre, obligé par sa vocation à cultiver ce chant et à l'avoir pour aussi dire presque continuellement sur les lèvres ?

N'est-ce pas déjà la vie du ciel commencée sur la terre ? N'est-ce pas le bonheur ici-bas autant qu'on peut en goûter ?

Appliquons-nous donc à cette étude avec toute la bonne volonté possible. Donnons l'exemple au peuple chrétien, et bientôt la réforme tant désirée sera en voie de se réaliser, Dieu aidant toujours de sa grâce les âmes de bonne volonté.

Commençons par une grande application à la bonne lecture du texte, lecture intelligente et intelligible, et n'oublions pas, en chantant le texte, que nous devons aussi observer les règles d'une vraiment bonne lecture, chose inconnue jusqu'ici parmi nous.

A tout seigneur tout honneur. Nous commencerons par le chant *récitatif*, c'est-à-dire celui que le célébrant exécute à l'autel, à la messe et aux vêpres.

Dans le prochain article je traiterai des *Oraisons*, des *Epîtres*, des *Évangiles*.

Une remarque, immédiatement. Généralement, on chante beaucoup trop vite les oraisons ; on n'a pas le temps de ponctuer, de faire les divisions et les subdivisions, ni même d'accentuer tous les mots et d'articuler toutes les syllabes. Aussi, c'est une confusion complète pour ceux qui entendent ; on dirait vraiment que celui qui chante ne comprend pas ce qu'il lit. Sans doute, il ne faut pas *trainer* inutilement ; cependant, il faut se faire comprendre, du moins de ceux qui sont susceptibles de comprendre. En observant bien toutes les règles d'une bonne lecture, avec les pauses voulues, on ne chantera jamais d'une manière précipitée.

(A suivre.)

GRÉGORIEN.

— ♦ —
L'indulgence du 2 novembre

— o —

Nous croyons devoir signaler à l'attention de nos lecteurs que, grâce à un nouveau trait de la munificence de notre saint

Père le Pape Pie X, en date du 26 janvier 1911, désormais les indulgences de la Portioncule bénédictine pourront être gagnées depuis l'heure de midi du 1^{er} novembre jusqu'à l'heure de minuit qui termine la journée du 2 novembre.

A partir de cette année par conséquent, ce sera pendant trente-six heures pleines que les fidèles qui portent dévotement sur eux la médaille jubilaire de saint Benoît, et qui observeront les conditions requises, pourront gagner autant d'indulgences plénières qu'ils feront de visites à n'importe quelle église ou chapelle publique.

Les conditions sont les suivantes :

1^o Etre en état de grâce.

2^o Communier, soit le jour de la Toussaint, soit le jour des Morts, après s'être confessé la veille ou le jour même. (Les personnes qui ont l'habitude de se confesser tous les huit ou quinze jours n'ont pas besoin de faire une confession particulière pour la circonstance.)

3^o A chaque visite, prier aux intentions du Souverain Pontife, en récitant, par exemple, cinq *Pater* et cinq *Ave*.

Les indulgences de la Portioncule bénédictine, nous l'avons dit bien souvent, sont applicables aux âmes du Purgatoire, et ont été accordées tout particulièrement en leur faveur.

Ayons à cœur d'en gagner le plus grand nombre possible, et d'en faire profiter nos frères défunts.

(*L'Ange du Purgatoire.*)

N. B. — Nous regrettons de n'avoir pu communiquer à nos lecteurs, en temps utile pour l'automne dernier, la nouvelle contenue dans l'article qui précède — et que nous reproduisons dès maintenant pour ne pas le perdre.

S. R.

Ne dites pas . . .

A. — Ne dites pas : J'y suis allé « en » bicyclette. Dites : J'y suis allé « à » bicyclette, comme vous diriez : à cheval, à pied, etc. On monte « à » bicyclette, mais on va « en » voiture, « en » ballon, etc.

A. — Ne dites pas : J'étais « à » travailler, quand on vint me chercher. Dites : J'étais « en train » de travailler. . .

« Etre à » constitue, en ce sens, une ellipse forcée.

A — Ne dites pas: Il parlait de la difficulté «à» trouver du travail. Dites: Il parlait de la difficulté «de» trouver du travail.

Nous avons une tendance à construire le verbe comme l'adjectif de la même famille: difficile «à faire», impossible «à» traduire, etc.

Cette sorte de régularité, qui caractérise par exemple la langue allemande, répugne souvent au français.

Accentuer. — Ne dites pas: Le mouvement «s'accentue». Dites: Le mouvement «s'accélère», ou «s'approfondit», ou «s'étend», etc.

Car «l'accent» d'un «mouvement» forme la plus hétérogène des métaphores.

Bien que la cohérence des images ou figures ne relève pas de notre dessein actuel, nous attirons néanmoins l'attention du lecteur sur ce point, car l'impropriété du style mène bien vite à l'incorrection. Evitez donc les façons de parler telles que celle-ci: Mettre de l'argent «de côté» pour en avoir «devant soi», etc.; évitez-les... à moins que vous n'ayez envie de créer un effet burlesque.

Accord grammatical. — Ne dites pas: Cela demande un tact et une habileté «spéciaux» (le *Temps* du 22 juin 1911). Dites: Cela demande un tact particulier et une habileté spéciale.

L'antique prérogative du masculin «plus noble» que le féminin est ici poussée trop loin. «Spéciaux» (masc. plur.) jure à côté d'«habileté» (fém. sing.). Cette application mécanique d'une règle grammaticale est à éviter. Dans la langue latine, à laquelle il faut toujours se référer, on ne dirait pas: *Socrates erat ingenio ac virtute «mirabilibus»*, mais: *Socrates erat ingenio ac virtute «mirabili»* (fém.) L'accord se fait avec le «dernier» attribut exprimé.

Acheter. — Ne dites pas: J'achèterai; il faut que j'achete, etc. Dites: J'achèterai; il faut que j'achète, etc., en faisant sonner l'è ouvert.

D'«acheter» à «achète» il se fait un «dépacement de l'accent» tonique, déterminé par l'étymologie, et qui, dans d'autres verbes en «eler» ou en «eter», amène le doublement de la consonne *l, t*.

Ailleurs. — Ne dites pas : Il est trop occupé « par ailleurs ». Dites : Il est trop occupé « ailleurs », ou « par d'autres soins ».

« Par ailleurs », combinaison d'une préposition et d'un adverbe, est d'un français barbare.

A la tête. — Ne dites pas : J'ai mal « à la » tête. Dites : J'ai le mal « de » tête, ou « la migraine ».

Avoir « mal à la tête » signifierait : avoir mal à un endroit de la tête, avoir une bosse ou une plaie à la tête.

A qui. — Dites indifféremment : Tout vient à point « à qui » sait attendre, ou : Tout vient à point « qui » sait attendre, c'est-à-dire : si l'on sait attendre.

C'est un excès de purisme qui fait rejeter la première de ces deux tournures : l'une et l'autre se justifient également.

Au fur et à mesure. — Ne dites pas : « Au » fur et à mesure des besoins. Dites : « A » fur et à mesure des besoins.

« A fur » est une locution adverbiale au même titre que « à mesure ». Littré, dans la célèbre préface de son dictionnaire, ne dit jamais autrement que « à » fur et à mesure ».

Avant. — Ne dites pas : Je vais m'habiller, mais « avant » il faut que je me lave. Dites : ... mais « auparavant » il faut que je me lave.

C'est « après » qui est indifféremment préposition ou adverbe, mais « avant » est essentiellement préposition.

(A suivre.)

A. JORAN.

Bibliographie

— PREMIÈRES LEÇONS DE CATÉCHISME, par l'abbé DAVOT, missionnaire diocésain. 1 vol. in-32 jésus. Prix de l'exemplaire cartonné : 0 fr. 40. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe.)

Les catéchismes sont généralement des *résumés de théologie* à l'usage des enfants *chrétiens*. En raison des circonstances qui existent aujourd'hui en France, où un trop grand nombre d'enfants ne sont en aucune façon instruits des choses de la religion et vivent dans des milieux non seulement indifférents mais hostiles, il semble bien que l'enseignement des vérités chrétiennes doit être désormais présenté selon une méthode mieux adaptée aux nécessités de l'apostolat. M. Davot s'est trouvé ainsi

amené à modifier totalement la méthode et le plan ordinaires des catéchismes. Il lui a paru nécessaire d'aller du connu à l'inconnu, du naturel au surnaturel, par tant de l'homme pour remonter à Dieu, parlant des devoirs et des fautes avant de parler de la Rédemption, racontant l'histoire de Jésus avant de traiter de la doctrine et de la vie chrétienne. Ainsi établi, ce nouveau catéchisme à l'usage des enfants aidera le prêtre dans l'œuvre si difficile du catéchisme des petits, appelés par la bonté de Notre Saint-Père le Pape Pie X à faire plus jeunes leur Première Communion.

— LE PAIN ÉVANGÉLIQUE, explication dialoguée des évangiles des dimanches et principales fêtes de l'année, par M. l'abbé DUPLESSY, 1^{er} vicaire de Saint-François-de-Sales. Tome 1^{er}. 1 vol. in-12. Prix : 2 francs. Paris, Téqui, libraire ; Québec, Garneau, Kirouac, libraires.

Après son délicieux *Pain des Petits*, ou explication dialoguée du catéchisme, M. l'abbé Duplessy nous donne aujourd'hui son *Pain Évangélique*, ou explication dialoguée des évangiles des dimanches et fêtes d'obligation. Le tome 1^{er} de ce nouvel ouvrage, qui va de l'Avent au Carême, vient de paraître à la librairie Téqui et sera bientôt suivi des autres volumes, dont le prestigieux auteur a déjà coordonné les éléments.

J'avais beaucoup admiré le *Pain des Petits* ; mais j'admire autant le *Pain Évangélique*. Le premier était dédié aux parents et aux petits enfants ; le second l'est aux persévérants, aux prêtres et aux fidèles.

Le nouveau livre, qui vient de jaillir de la plume infatigable du puissant et populaire apologiste, est digne de ses aînés et aura le même succès de vogue et d'estime.

M. l'abbé Duplessy ne fait, d'ailleurs, ici que prolonger son sillon si largement ouvert, et il reste dans l'intéressante manière où il s'est justement acquis depuis longtemps une compétence reconnue de tous. Il appartenait à l'apôtre éclairé et goûté de la première Communion des petits de frayer aux jeunes générations les sentiers de la vie évangélique. C'est ce qu'il vient de faire dans ces vivants dialogues où, après avoir donné le texte de l'évangile du jour, il le commente de façon si ingénieuse et si attachante à la fois. On se dirait vraiment au temple de Jérusalem, quand Notre-Seigneur provoquait les réponses des docteurs de la Loi.

L'aimable auteur du *Pain Évangélique* est effrayé, dit-il, à la pensée « d'écrire sur l'Évangile ». Qu'il se rassure : il y traite le saint Évangile avec tout le respect dû à la parole de Dieu ; qu'il se rassure encore : il est bien de ceux auxquels Dieu a accordé son Verbe pour le bien des âmes. *Dominus dabit verbum evangelisantibus.*

D'une doctrine très sûre, les entretiens substantiels du *Pain évangélique* fourniront aux prêtres les plus précieux sujets de prêches et de conférences.

Les fidèles y trouveront un puissant aliment à leur foi et à leur piété. Aussi l'auteur est-il heureux de leur dédier, à eux aussi, son *Pain Évangélique*, ce petit livre tout pétri d'Évangile.

Si j'avais encore un vœu à former, c'est que ces charmants dialogues tombent un jour entre les mains de ces libres penseurs, qui ont conservé quelque rectitude d'esprit, quelque générosité de cœur, quelque amour caché de la vérité éternelle. Leur salut peut-être, l'attrait évangélique aidant, serait là.

Abbé F. ROULOIS,

ancien aumônier de l'Université.

— DISCOURS EUCHARISTIQUES. Collection publiée sous le patronage du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux. Fort volume. In-12, 3 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e).

Les volumes qui contiennent les actes des Congrès eucharistiques internationaux forment une bibliothèque très intéressante. Malheureusement, le nombre d'exemplaires en est limité et plusieurs d'entre eux sont presque introuvables.

Le Comité permanent a décidé d'extraire de cette collection les discours dogmatiques prononcés par les orateurs et de mettre ainsi entre toutes les mains ces pages substantielles et éloquentes dans lesquelles sont exposés les gloires et les bienfaits de la sainte Eucharistie.

Première série

Le premier volume contient vingt-huit discours, sermons et allocutions prononcés dans les Congrès de Lille (1881), Avignon (1882), Liège (1883), Fribourg (1885), Toulouse (1886), Paris (1888), et Anvers (1890) : parmi les principaux discours reproduits, signalons ceux de M. de Boecastel, J. Lemann, Mgr Lequette, R. P. Verbeke, S. J., Dr Didiot, Mgr Monnier, Mgr d'Hulst, M. Collinet, R. P. Tesnière, Mgr Mermillod, Mgr Lachat, Mgr Berchialla, R. P. Monsabré, O. P., R. P. Maignon, S. J., Mgr Gay, l'abbé Carsignol, Dom Laurent Janssens, Mgr Cartuyvels, R. P. Célestin de Wervicq.

Deuxième série

Le second volume contient vingt-trois discours, prononcés dans les Congrès de Jérusalem (1893), Reims (1894), Paray-le-Monial (1897), Bruxelles (1898), Lourdes (1898).

Les orateurs les plus connus parmi ceux qui les ont prononcés sont le R. P. Lemius, Mgr Cartuyvels, S. E. le Cardinal

Perrand, Mgr Isoard, Mgr Fulbert-Petit, Mgr Godefroy Kurth, R. P. Janvier, M. le Chanoine Coubé, Mgr Lenfant, R. P. Tesnière.

Puisse cette collection contribuer à stimuler le mouvement eucharistique si consolant qui se remarque de tous côtés, en fournissant aux prédicateurs des matériaux précieux qu'ils sauront utiliser pour l'édification de leurs auditeurs. Ces discours pourront également être lus avec plaisir et profit par les prêtres, religieux et laïques qui, en si grand nombre, s'intéressent à nos congrès et ne peuvent toujours y assister. Ceux qui les ont entendus sentiront se réveiller, en les lisant, les émotions sanctifiantes qu'ils leur ont procurées.

— 346 —

Les Rameaux et Pâques à Jérusalem

— o —

Le Comité des Pèlerinages de Jérusalem (Pèlerinage Saint-Louis) organise, pour le printemps prochain, son vingt-sixième pèlerinage en Terre-Sainte.

Comme l'année dernière, les pèlerins auront l'immense avantage de passer les fêtes des Rameaux et de Pâques à Jérusalem, et de suivre l'itinéraire le plus intéressant, comprenant les stations suivantes : Marseille, Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Ephèse, Rhodes, Beyrouth, Mont-Liban, Baalbeck, Damas, Tibériade, Nazareth, Mont-Carmel, Bethléem, toute la Galilée et la Judée. Retour par l'Égypte, Port-Saïd, Alexandrie, Le Caire, Memphis, Héliopolis et le Sanctuaire de Matarieh.

De plus, pour diminuer le trajet en mer, tous les pèlerins traverseront la Samarie en voiture, et visiteront Naplouse, Le Tombeau de Joseph, Le Puits de la Samaritaine, etc.

Départ le 7 mars 1912, retour le 17 avril.

Faculté de prolongation à Jérusalem ou en Égypte.

Faculté de passer par Rome et de s'embarquer à Naples.

Par autorisation spéciale de Rome, tous les prêtres célèbrent la messe sur le beau navire qui transporte les pèlerins, sans aucun transbordement jusqu'à l'arrivée en Palestine.

La date du départ étant très rapprochée, prière de demander de suite le programme détaillé à M. le chanoine Potard, secrétaire du pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris XIV^e.